

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
2 <sup>e</sup> page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Peut-on espérer que le verdict de Colmar préparera en Alsace une ère d'apaisement ? L'œuvre à accomplir est d'abord une œuvre politique et il ne faut pas compter rien que sur la répression.**

Je serais bigrement embarrassé pour décider si les jurés de Colmar ont bien fait de condamner les accusés de complot, ou s'ils ont mal fait. Tout ce que je puis vous confier, ce sont les raisons de mon doute...

Les gens qu'on vient de condamner me paraissent de vilains gens qui faisaient une vilaine besogne, dont ils n'ont même pas osé prendre la responsabilité et qui, appelés à en répondre, n'ont eu d'autre souci que de se démentir.

Leur action a pour but évident de détacher l'Alsace de la France. S'ils la jugent criminelle, pourquoi la font-ils ? Et s'ils la croient bonne et belle, pourquoi n'en sont-ils pas fiers ? Comment n'ont-ils pas senti que leur seule excuse était de proclamer leur foi...

Au lieu de cela, ils ont ergoté, discuté, distingué : « Non, nous n'avons pas voulu cela !... Mais... » Ah ! la sale hypocrisie !... Ainsi, ils sont apparus comme ayant honte de leur besogne ou peur de ses conséquences en ce qui touche leurs personnes. Ils s'étaient jugés avant leurs juges ! Ils s'étaient condamnés avant leurs jurés. Ils avaient porté sur eux-mêmes le plus terrible verdict : celui de ne pas oser s'avouer tels qu'ils sont.

S'ils avaient dit franchement à l'audience ce qu'ils pensent honteusement dans leur cœur, on les eût trouvés détestables, mais non point méprisables. On aurait pensé qu'ils se trompent, qu'ils commettent un crime de lèse-patrie et qu'ils risquent de provoquer une nouvelle rigueur : crime suprême !... On aurait vu en eux des apôtres d'une cause odieuse, mais qu'ils croient bonne et pour laquelle ils se sacrifient. Tandis qu'ils nous ont montré des faces de forbans, conscients du mal qu'ils font et ne cherchant à éviter une condamnation que pour pouvoir le recommencer sous de nouvelles hypocrisies...

Donc, au verdict du jury de Colmar, prononcé par des compatriotes qui les connaissent bien, je serais tenté d'applaudir tout d'abord parce qu'il punit des actes détestables et maléfaisants. Et j'ai besoin de faire effort sur moi-même pour me demander s'il faut vraiment approuver cette condamnation.

La question n'est peut-être pas aussi simple qu'il le semble de prime saut. S'agit-il seulement de décider que Ricklin, Rossé, l'abbé Fasshauer et Schall ont mal agi et sont de sales types ?...

Voyons ! Il est bien certain, vous en conviendrez, qu'on ne peut séparer en une telle affaire la justice de la politique. Et j'entends le mot « politique » dans sa plus haute signification. Personne ne saurait contester que le gouvernement a voulu faire une œuvre noblement politique en protégeant la cause française en Alsace.

Eh ! bien, voilà précisément ce qu'il s'agit de décider. C'est si la condamnation de ces gaillards aidera la cause française ou bien si elle la contrariera. Je crois bien que le verdict n'est pas injuste. Je demande à savoir s'il n'est pas maladroit.

Entre tous les confrères parisiens qui ont assisté au procès et qui nous ont fait part de leurs impressions, je veux choisir celle d'un journal qui approuve le verdict. Il écrit notamment ceci :

« La condamnation de ces quatre personnages a été légère. Ce qu'il fallait, c'était montrer que la justice française est bien décidée à désormais à barrer la route aux agitateurs, aux fomenteurs de troubles, à la trahison. Le verdict est surtout un avertissement pour l'avenir. »

Eh ! bien, je voudrais, moi, qu'on ne comptât pas trop sur ce sentiment de crainte. Je voudrais qu'on prit un peu plus de peine à réfuter les calomnies que les cléricaux d'Alsace — les

cléricaux de tous les cultes ! — répandent sur le régime français et qu'on montrât aux Alsaciens notre pays tel qu'il est, non tel que le leur dépeignent des menteurs intéressés. Cette œuvre d'éducation rendrait inutile l'œuvre de répression. Il y a des gens que l'on ne convaincra pas. Mais les meneurs sans la foule ne sont pas dangereux et la foule ne suit que parce qu'elle est trompée. Détruisez-la.

Notre confrère continue : « Nous souhaitons que ce verdict apporte en Alsace l'apaisement des consciences en même temps que l'annonce d'un régime de bienveillante autorité. »

Justement ! Pour apaiser les consciences, il faut leur montrer qu'on les a alarmés par la fraude et le mensonge. C'est à quoi tous ceux qui savent doivent s'employer. Et alors on ne verra plus ce que notre confrère dénonce en terminant son article :

« Les manifestations qui se sont produites dans la salle de la Cour d'Assises et au dehors, le spectacle d'abusant de prêtres portant en triomphe sur leurs épaules le député communiste Berthon, l'extraordinaire adjuration du communiste Berthon aux jurés : « travaillons tous ensemble pour le bonheur de l'Alsace et pour la France », ce renversement de tout bon sens, dont on peut rire franchement à Paris, mais qui est grave en Alsace, montre combien est ardue l'œuvre à entreprendre. »

Bien sûr ! Mais ce n'est peut-être pas une raison pour ne pas la commencer. Dès maintenant, d'ailleurs, le gouvernement peut tenter de briser cette abjecte coalition du communisme et du clergé.

Le Concordat existe en Alsace ; c'est le moment de nous montrer s'il est utile à quelque chose.

Nous avons un ambassadeur au Vatican. Il doit trouver à une occasion de s'employer utilement.

L'heure de la justice est passée, dit en terminant notre confrère, l'heure de la politique va venir.

Il aurait mieux valu intervenir l'ordre des facteurs et le résultat eût pu être changé.

En tout cas, vous le voyez, c'est dans quelque temps seulement qu'on pourra juger le jugement de Colmar.

Emile LAPORTE.

## PETITS MOTS D'ECRITS

En Mai, fais ce qu'il te plaît !

« Parures printanières ! » proclament les pages de modes des journaux. Et les catalogues des grands magasins offrent aux yeux ravis des défilés de toilettes légères, des riens arachnéens, chefs-d'œuvre de transparence et de fraîcheur. Et voici les jolis fichus, unis et imprimés, non négligemment à l'épaule, et les dentelles, les cols de lingette, les cravates, tous les colifichets délicieux qui préservent des ardeurs indiscrettes du soleil, sans rien cacher de ce qu'ils défendent.

Et les tailleurs, en leurs prospectus, proclament les délicats tissus et les fines étoffes de leurs « habits de Pâques ». Et les chapeaux de paille s'alignent aux montres des chapeliers.

Cependant, les femmes ne peuvent sortir qu'emmitouflées dans leurs fourrures, et les hommes ont dû reprendre les pullovers de laine et les pardessus pesants. Le joli mois de mai ressemble à un vilain octobre. Les premières communiants grelottent dans leurs voiles blancs et les oiseaux des îles sont en boules dans les volières. On a rallumé le feu dans les calorifères, les poêles et les cheminées.

La littérature des météorologistes n'est pas rassurante pour le proche avenir. Un mouvement orageux menace la mer d'Irlande, une plus forte dépression, le Sud de l'Espagne, tandis qu'au Nord de l'Europe, un anticyclone couvre l'Océan Glacial et préage encore du froid par vents Nord-Est. On le voit, c'est des quatre points cardinaux que nous revient l'hiver. Il y a baisse au baromètre comme à la Bourse.

Mais reprenons les catalogues. On y voit des modèles de tentes pour chaudes plages de bains de mer, et de nouveaux types d'ombrelles.

Des ombrelles ! quelle dérision ! — [De l'Avenir.]

Louis MARSOLLEAU.

## Informations

### La rentrée de la Chambre

C'est vendredi prochain, 1<sup>er</sup> juin, que la nouvelle Chambre tiendra sa première séance. Séance de pure forme, est-il permis de dire, car l'appareil parlementaire, avant de produire le travail que l'on attend de lui, a besoin d'une mise au point assez délicate et un peu compliquée.

Vendredi donc, ce sera une séance inaugurale que présidera le vénérable doyen d'âge, M. Sibille, député de St-Nazaire, président du groupe des républicains de gauche.

Le doyen sera entouré des plus jeunes élus qui rempliront le rôle de secrétaires. Les benjamins de la nouvelle Chambre sont : MM. Ranzy, Dumat, Renaitour, P. Cot, Mistler.

M. Sibille prononcera le premier discours de cette législature.

### Après le procès de Colmar

M. Barthou, garde des sceaux, et M. Fauchon, procureur général du Haut-Rhin, ont été reçus samedi après-midi par M. Raymond Poincaré, à qui ils ont rendu compte des débats du procès de Colmar.

Au Conseil des ministres qui se tiendra mardi, à l'Élysée, le gouvernement examinera le cas des députés autonomistes condamnés.

### L'amitié franco-anglaise

Lord Derby, ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris, a prononcé un discours à une réunion qui a eu lieu à Folkestone en vue de la création dans cette ville d'une filiale de l'association « Franco-Grande-Bretagne ».

Un des résultats des rapports constants que j'ai eu avec les Français, a-t-il dit, c'est que non seulement je me suis vivement attaché à eux, mais je me suis aussi rendu compte, et cette impression se confirme de jour en jour, que la paix dépend d'une coopération anglo-française étroite. L'amitié des deux pays peut éviter à ceux qui viendront après nous une grande partie des douleurs et des souffrances que nous avons supportées.

### Sans nouvelles de l'« Italia »

On est sans nouvelles du dirigeable « Italia », depuis jeudi. Ce silence du général Nobile ne cesse, on le conçoit, d'être fort inquiétant. Faut-il envisager que le dirigeable plié par le vent a été victime d'un accident ? Doit-on admettre, au contraire, qu'une panne de l'appareil de T. S. F. a interdit au général Nobile de donner de ses nouvelles ? Pour échapper à la tempête, le dirigeable a-t-il atterri normalement en un point du désert arctique ? Privé d'essence, le dirigeable voguait-il enfin à la dérive ?

Toutes les suppositions sont permises par l'absence de nouvelles.

### La République tchéco-slovaque

A l'occasion du dixième anniversaire de la République tchéco-slovaque, M. Herriot a adressé au journal : « Lidove Noviny » un télégramme rappelant le décret de la Convention de 1792, aux termes duquel la France porterait secours à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté, rendant hommage à l'œuvre accomplie par les hommes d'Etat tchéco-slovaques et exprimant les sentiments d'amitié profonde que ressent le ministre français de l'Instruction publique à l'égard d'un peuple dont la résurrection fut une de ses plus grandes satisfactions morales.

### L'Amérique a des dettes

D'après le Daily Express, le groupe des journaux Scribbs Howard qui paraissent dans vingt-cinq villes des Etats-Unis publient un même éditorial où il est dit notamment : « Huit des Etats américains ont répudié certaines de leurs dettes. Ce sont la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, l'Alabama, la Floride, le Mississippi, la Louisiane et l'Arkansas, et cela pour un montant total de 15 millions de livres sterling, dont 12 millions peut-être ont été prêtés par les Anglais. »

### La situation de Lindbergh

On annonce que la raison pour laquelle le colonel Lindbergh a renoncé à son projet d'une deuxième traversée aérienne d'Amérique à Paris au cours de l'été prochain est que Lindbergh vient d'accepter une situation qui lui a été offerte à la nouvelle société « Air and Rail Corporation », dont le but est d'organiser un service par trains et par avions reliant en 48 heures New-York à la côte du Pacifique.

On déclare que, en plus du traitement qu'il touchera en qualité de président du Conseil d'administration de cette société, Lindbergh recevra une part de 5 millions de dollars (120 millions de francs) en actions de la dite société.

### La guerre chez les cannibales

On a appris à Sydney les détails d'une bataille acharnée que se sont livrés en décembre dernier deux tribus vivant sur l'île de Marigot, sur la côte de la Nouvelle-Guinée, les Goros et les Marigios.

Neuf Goros, qui s'étaient introduits sur le territoire de leurs voisins pour y épier furent saisis et tués par les Marigios. La vendetta fait loi dans ces parages. La tribu offensée convoqua ses alliés ; l'autre en fit autant. Des centaines de canots arrivèrent de toutes parts pour prendre part aux hostilités. Des combats furieux eurent lieu et aboutirent à l'extermination des Marigios. Dans l'exaltation de leur victoire, les Goros donnèrent libre cours à leur instinct encore mal éteint : ils dépèçèrent et dévorèrent 500 cadavres de leurs ennemis. Ce repas atroce put avoir lieu grâce à l'absence des fonctionnaires britanniques qui avaient quitté leur résidence pour aller fêter Noël hors de l'île.

## EN PEU DE MOTS...

- Le Congrès socialiste S. F. I. O. s'est ouvert à Toulouse samedi.
- On va organiser la liaison postale aérienne entre Bordeaux et Genève.
- On annonce que le sultan du Maroc, se rendra, au commencement de juin à Paris.
- La fièvre aphteuse a fait son apparition dans le sud du département du Tarn.
- Au cours d'un carrousel d'aviation, dimanche, à Orly, un avion est entré en contact avec la foule. Il y a eu 2 tués et plusieurs blessés.
- M. Briand, étant entré en pleine convalescence, est parti pour se reposer dans dans sa maison de campagne, à Cocherel.
- On a procédé, à Vienne, à des essais d'aviation au aide de fusées. Avec une charge de 24 cartouches, l'appareil a pu réaliser une vitesse horaire de 250 kilomètres.

## NOS ÉCHOS

**Paroles d'un ami.**  
M. Myron Herrick — qui est peut-être le meilleur ami que nous ayons en Amérique — s'entretenait ces jours-ci avec le président de l'une des grandes commissions de la Chambre des députés. La conversation roulait sur de graves sujets : les qualités du peuple français comparées à tels autres peuples européens amis ou rivaux. Le député, naturellement, se montrait très sévère pour son pays ; vieille habitude française. M. Myron Herrick, enfin, déclara : — Vous autres, Français, fit-il, vous êtes de curieux personnages. Vous ne trouvez belles vos richesses que lorsqu'elles vous reviennent par l'intermédiaire de l'étranger ; vos modes, par exemple, quand elles vous sont retournées par l'Angleterre... — Nos vins, continua un troisième, quand ils nous sont retournés par l'Espagne... — Et vos idées, reprit Myron Herrick, quand elles vous sont repassées par l'Allemagne.

**Sale blague.**  
Georges Salvago, qui faillit être candidat dans les Basses-Pyrénées, a pour ami Marcel Espiau, le jeune auteur du « Miroir qui fait rire ». Salvago aime à jouer à Espiau de mauvais tours dont celui-ci prend d'ailleurs son parti, en riant.

Dernièrement, Salvago téléphona à Marius Moutet qui faillit, lui, être député du Rhône. — Allo ! Wagram 30-35 ? — Oui, répondit Marius Moutet.

— Ici une employée de la ligne des téléphones. Imaginez-vous, monsieur, qu'un satyre nommé Marcel Espiau téléphone à tous les abonnés du réseau Wagram pour leur tenir des propos obscènes. Quand il tombe sur des enfants, ou des femmes, sa verve s'anime et lui inspire des discours absolument scandaleux. Alors, nous prévenons le scan-daleux. Alors, nous prévenons le scan-daleux.

Le lendemain, Salvago alla voir Espiau. — J'ai un service à te demander, lui dit-il... Je téléphone à Moutet depuis ce matin. On me fait répondre qu'il n'est pas là, mais je n'en crois rien. Veux-tu téléphoner toi-même et le demander ? Ton nom ne lui est certainement pas inconnu, et s'il est là il se fera un plaisir de te parler.

Et Marcel Espiau de décrocher le récepteur. — Allo ! Wagram 30-35 ? — Oui. — Est-ce que M. Moutet est là ? — De la part de qui ? — De la part de M. Marcel Espiau. — Ah ! c'est vous ? ignorez satire, dégoutant personnage. Si vous ne vous retirez pas immédiatement, je vous ferai arrêter. — Espiau raccrocha. — Et, depuis ce jour, il se demande en vain ce que M. Moutet peut bien lui reprocher.

## IDÉES DANS L'AIR

# Un Comptoir Général de Candidatures

Le spectacle que nous a donné cette période électorale a été très pénible pour les hommes qui, en dehors de toute idée de parti, ont constaté dans l'organisation même de chaque campagne un déplorable manque d'ordre, un affligeant gaspillage d'argent.

Des amis que j'ai l'avantage de compter dans la haute finance se sont préoccupés de trouver un remède à ce défaut de méthode. Nous pouvons annoncer que, d'ores et déjà, une société d'études a été formée, et qu'avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain se fondera le Comptoir général des candidatures aux élections législatives, sénatoriales et municipales.

Cet organisme nouveau, nous dit un des administrateurs, assurera aux candidats qui en feront usage un emploi judicieux et contrôlé de leurs frais d'élection.

Le Comptoir, bien entendu, ne s'occupera que d'un seul candidat par circonscription.

Il n'accordera d'ailleurs ses services qu'à des candidats qualifiés, c'est-à-dire ayant des chances sérieuses d'être élus.

Dès à présent, notre personnel du Comptoir a commencé l'étude arithmétique de chaque scrutin. Puis, des enquêtes sur place nous permettront de juger dans quelle mesure les chiffres acquis pourront se modifier d'ici à 1932.

Dès le premier septembre, le Comptoir sera en état de fournir à chaque candidat qui aura recours à lui — et qui sera agréé par notre comité — un devis soigneusement établi pour chaque circonscription.

Bien entendu, il n'a jamais été question d'un prix uniforme pour toutes les circonscriptions de France et des colonies. Ces chiffres peuvent varier dans la proportion de 1 à 15.

Le prix forfaitaire d'une campagne électorale ne peut donc être établi que d'après un devis préalable.

L'emploi des fonds sera justifié par des pièces comptables. Chaque devis sera majoré de vingt pour cent pour nos frais généraux.

L'appel de notre Comptoir s'adresse d'abord à tous les députés actuellement nommés. Tel candidat fortement établi dans sa circonscription se rendra compte tout de suite qu'il a un avantage à avoir recours à nos services, d'après le devis extrêmement réduit que nous lui soumettrons et qui sera, nous en sommes sûrs, très inférieur aux sommes qu'il a dépensées.

(Nous ne parlons pas de l'intérêt sérieux que peut avoir un député sortant à ne pas laisser se dresser contre lui une candidature soutenue par notre puissante organisation.)

Si le titre de député sortant ne suffit pas pour être agréé par notre comité, notons cependant que nous accorderons plus aisément notre aide et notre patronage à un député qui s'adresserait à nous d'ores et déjà.

Dès le moment où nous aurons pris en main sa cause, nos conseils techniques se mettront à sa disposition pour l'aiguiller dans ses votes, au point de vue exclusif de ses chances de réélection. Car notre Comptoir reste en dehors de tout esprit de parti, et au-dessus de tout idéal politique.

Pour les candidats nouveaux, que

ne lierait pas une ancienne déclaration, nous distinguerons entre ceux qui tiennent à faire choix d'une opinion et ceux que l'idée d'être élus préoccupe avant toute chose.

L'aspirant député doit nous dire tout d'abord s'il a en vue telle ou telle circonscription. Dans l'affirmative, notre Comité d'études lui dira dans un très court délai s'il a des chances de triompher. S'il n'a pas de préférence pour tel ou tel collège, nous lui indiquerons une circonscription favorable. Notre tâche sera d'autant plus facile que le candidat ne sera pas attaché d'avance à une opinion. Dans ce cas, l'indication de la circonscription à choisir se complètera de l'indication de l'opinion à adopter.

Nous aurons pour chacune des grandes opinions des conseillers techniques, secondés par un personnel supplémentaire pour chacune des nuances dans les compartiments divers.

Nos conseillers seront à la disposition des candidats qui désireraient ne pas avoir à s'occuper eux-mêmes de la rédaction de leurs professions de foi, affiches et discours de réunions publiques ou privées.

Bien entendu, nous nous occuperons de la préparation et de l'organisation des réunions, choix du local, police de la salle, et nous fournirons un personnel d'interrupteurs. Dans ce cas, notre client recevra, plusieurs heures avant la convocation, une note dactylographiée, donnant le libellé des interruptions et les réponses qu'il devra faire.

Quand le candidat du Comptoir sera un député sortant, nous lui fournirons, dès la fin de la législature, une liste complète et une explication de tous ses votes.

Insistons sur ce point que la rédaction des professions de foi est particulièrement délicate.

Strictes et précises dans les collèges où la majorité est assurée aux idées adoptées par le candidat, elles devront avoir plus de souplesse, plus d'élasticité, plus de largeur philosophique, dans d'autres collèges où l'on saura ne pas donner trop d'éclat (sans la passer sous silence), à telle revendication qui pourrait rebuter une certaine catégorie d'électeurs.

Même pour un seul collège, la rédaction de plusieurs professions de foi s'imposera si ce collège comprend, par exemple, à la fois des milieux ouvriers et des communes agricoles.

Tel est, en ces grandes lignes, dit en terminant notre interlocuteur, le nouveau projet que nous avons mis sur pied. Nous serons à même de publier ultérieurement d'autres détails, accessoires, mais importants, relatifs notamment à l'installation d'un studio où l'on organisera des répétitions de réunions publiques. Nous serons également à un cours du soir pour des députés ou aspirants députés, où des professeurs de diction styleront notre clientèle, à côté de quelques hommes éminents en retraite, qui occuperont les chaires de morale pratique, de tactique parlementaire, de polémique ardue et de polémique prudente, de fidélité aux principes, et de palinodie. [Du Temps.]

TRISTAN BERNARD.

à Paris, il y a quelque 40 ans, je possédais juste 50 francs. Je t'en laisse 100. J'ai donc doublé mon capital.

**La bonne revanche.**  
L'abbé de Voisenon, qui fut plus poète qu'abbé, et entra même à l'Académie sous les auspices de Voltaire et de Favart, était fort mêlé au monde de la Cour et de la Ville et on ne l'en estimait pas plus.

Après quelques succès recueillis au théâtre, il fit jouer une pièce assez maussade qui tomba dès la première représentation, malgré la présence de la salle de toutes les « relations » de l'auteur. Comme il prenait sa défaite avec beaucoup de bonne grâce et paraissait presque s'en féliciter, l'avant, assuraient-il, prévue, quelqu'un lui demanda pourquoi, prisant si peu la pièce, il en avait risqué la représentation ?

— Il y a si longtemps, répondit Voisenon, que tout Paris m'ennuie en détail que j'ai saisi cette occasion pour rassembler mon monde et prendre ma revanche en gros.

Fit-il pas mieux que de se plaindre ?

Le Lisieux.

# Chronique du Lot

NOTES ET REMARQUES

## TOURISTES A CAHORS

J'aperçois sur le Boulevard une superbe limousine, près de laquelle parlaient et gesticulaient deux voyageurs dont une femme, grande, robuste et aux cheveux courts, blonde comme les blés. A l'arrière de la voiture, je lis : « Bremsers ; frein ! »

Des Allemands ! En effet, on parlait la langue de Goethe. Saluant la dame, je lui demande de quelle province elle est : de Düsseldorf, répond-elle. Son mari s'approche et se présente : Baron von Kraft ; ma femme, mon beau-frère, docteur en médecine.

Ils viennent de Paris, vont à Barcelone, par Toulouse ; il sont ravis de leur séjour ; bien que parfois « estampés » ils trouvent la vie moins chère qu'en Allemagne.

A ce propos, je pose la question : Est-ce bien intelligent d'exploiter les touristes que l'on voit et séjournent à peine là où ils auraient pu laisser de beaux dollars ou marks changés en francs.

Après une longue conversation sur l'Allemagne, le Herr Baron m'ouvre en remerciement de mes renseignements et de mon amabilité, de me photographier près de son auto. Il m'envoie, de retour à Düsseldorf, quelques épreuves. Un instant après, la « Kolossal », voiture s'éloigne, en ronflant, vers la ville Palladienne.

Le soir, je faisais un de mes tours accoutumés, le fameux tour des Ponts, quand trois touristes français me demandent le chemin de la « Croix d'Allemagne ». — La Croix Magné ! voulez-vous dire ! — Peut-être me répond l'un d'eux ! *Cruz Magna* ! de même que l'on dit *Carolus Magnus*, Charlemagne !

Je souris de cette déformation du sens des mots et leur explique qu'elle porte le nom d'un abbé, un peu bruyant en son temps, et qui planta cette croix il y a une trentaine d'années.

Ces voyageurs s'extasiaient devant ces contreforts du Quercy ; ces taupinières, comparées aux Alpes, les stupéfient, eux, habitants de la plaine. — Beaucerons d'origine. — Ils me demandent l'histoire du Pont Valentré, l'origine de son nom, je la leur explique, à leur grande satisfaction. Et m'adressant à celui qui me paraissait le plus lettré, je le prie de me dire d'où vient le mot : Beauce. Il l'ignore. Alors je lui raconte, en deux mots ce que nous a dit Rabelais :

« Attrefois la Beauce était couverte de forêts épaisses, rendant impossibles les chevauchées à travers le pays. Un jour, Gargantua, monté sur sa fouguse jument, maltraitait difficilement sa bête qui, dans sa course affolée, fauchait de coups de queue répétés arbres et arbrisseaux et transformait en plaine ce pays boisé et Gargantua de s'écrier : Que je trouve Beauce ! »

Ant. CHÉRY.

## POUR LE QUERCY

Sous le titre « Aménagement de la moyenne Dordogne », la « France du Sud-Ouest » publie un excellent article de M. Longemer qui intéresse le Quercy.

Voici ce que dit M. Longemer : « L'équipement de la Moyenne Dordogne aura des conséquences heureuses pour toute une région qui n'est pas particulièrement favorisée jusqu'ici en matière de ressources énergétiques, celle de Brive par exemple, le Quercy, le Sarladais, dont l'industrie est encore dans l'enfance, et dont l'agriculture pourrait être transformée de fond en comble. Un flot de courant nocturne, à très bon marché, parce qu'inutilisable dans son intégralité, permettrait de « forcer » les fruits et primeurs comme dans la région de Caumont, de mettre Brive sur le même pied que la Provence. Le Lot n'est industriel sous aucune forme, dans la véritable acception du mot. Sa culture n'est prospère que dans les vallées. En humidifiant par l'électricité ses campagnes arides, on peut lui susciter une richesse insoupçonnée. »

« Un savant perspicace nous disait un mot, au fond très juste : « Avec l'électricité vous pouvez remonter les latitudes », ce qui veut dire que le courant permet de réchauffer le sol, de lui faire produire des fruits réservés, en principe, à des climats plus tempérés. Les forces de la Moyenne Dordogne ne reportent pas à Limoges les primeurs de Brive, mais elles les intensifient ; elles les épandent hors de la vallée de la Corrèze, dans le Sarladais et jusqu'aux portes de Cahors. Ne nous en plaignons pas. Les denrées alimentaires trouvent toujours preneur. »

## Conseil municipal dissous

Par arrêté préfectoral, le conseil municipal de la commune de Fontaines-Lunegarde a été dissous.

Par une loi récente, à la demande des habitants de Lunegarde, cette section a été érigée en commune.

Une commission administrative a été nommée, chargée de l'administration provisoire de la commune, en attendant les élections municipales.

## Reclamations en matière d'impôts

### Le délai au sursis de paiement

D'après l'article 10 de la loi du 27 décembre 1927, seules les réclamations qui réuniraient la double condition d'être postérieures au 1<sup>er</sup> juillet 1928 et d'être présentées dans les délais légaux permettraient aux requérants de se prévaloir des dispositions de ladite loi relatives au sursis de paiement pour la partie contestée de la cote.

Par mesure de bienveillance, le ministre des finances a décidé que les contribuables tenus par les délais réclamaux de présenter leurs réclamations avant le 1<sup>er</sup> juillet 1928 pourront, néanmoins, être autorisés dans les conditions prévues par l'article 15 de ladite loi à surseoir au versement de la partie contestée de leurs impositions.

Mais il est nécessaire qu'ils demandent explicitement dans leurs requêtes le bénéfice de ces dispositions.

### Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. le colonel Philpot, de Puy-Evêque, est promu au grade de général de brigade.

Nos félicitations à notre distingué compatriote.

### Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à MM. Thuières, de Reilhaguet, Eugène Cabridens, de Capdenac-le-Haut.

### Ecole St-Maixent

M. Buros, sergent au 9<sup>e</sup> d'infanterie, est admissible à l'Ecole militaire de St-Maixent.

### Agents militaires

Les officiers candidats à l'emploi d'agent militaire principal peuvent demander les garnisons de Toulouse, Agen, Montauban, dans la 17<sup>e</sup> région.

### La responsabilité des Postes en matière d'envois chargés ou recommandés

A la suite d'une affaire récente des informations plus ou moins exactes ont été publiées au sujet de la responsabilité de l'administration des P. T. T., en matière d'envois chargés ou recommandés.

Cette responsabilité, qui diffère suivant la catégorie à laquelle appartient l'envoi, est régie par les principes ci-après :

**Objets recommandés.** — a) Régime intérieur et franco-colonial : aucune indemnité, soit pour détérioration, soit pour spoliation.

Sauf le cas de force majeure, la perte seule donne droit à une indemnité fixée à 50 francs pour les objets affranchis au tarif des lettres (lettres, cartes postales, etc.), et à 25 francs pour les objets affranchis à prix réduit (échantillons et imprimés).

b) Régime international : mêmes principes, mais l'indemnité est de 100 fr., quelle que soit la catégorie de l'objet perdu.

**Objets chargés.** — 1. Lettres contenant des billets de banque, des chèques, des valeurs payables au porteur et des valeurs papiers de toute nature.

2. Boîtes contenant des bijoux et objets précieux, des matières d'or ou d'argent autres que les monnaies ayant cours.

Sauf le cas de force majeure, l'administration est responsable jusqu'à concurrence du montant de la déclaration (20.000 fr. au maximum), qu'il s'agisse de perte, de spoliation ou de détérioration.

**Paquets avec valeurs déclarées** (catégorie admise depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1927). — Peuvent être insérés dans ces paquets des objets de toute nature ayant une valeur marchande, à l'exclusion des valeurs au porteur, des bijoux et des objets précieux.

Même responsabilité que pour les objets chargés ; mais le maximum de l'indemnité ne peut dépasser mille francs. Cette catégorie n'existe pas dans le régime international.

**Objets grevés de remboursement.** — Même responsabilité qu'en matière d'objets chargés ou recommandés, suivant la catégorie à laquelle appartient l'objet.

En cas de livraison sans encaissement, l'indemnité ne peut dépasser le montant du remboursement.

### Avis de concours

Un concours pour l'admission à l'emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert à la Direction générale des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations à Paris (56, rue de Lille), dans la 2<sup>e</sup> quinzaine de juin 1928.

Nombre de places mises au concours : 20.

Les dames pourront être admises à concourir.

Les candidats et candidates doivent être pourvus du baccalauréat et être âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus, le 1<sup>er</sup> janvier 1928.

L'indemnité annuelle des stagiaires est de 10.000. Les traitements des rédacteurs vont actuellement de 12.000 à 22.000. Les sous-chefs de bureau (24.000 à 30.000) sont recrutés parmi les rédacteurs ; les chefs de bureau (32.000 à 40.000) sont recrutés parmi les sous-chefs ; les chefs de division (44.000 à 50.000) sont recrutés parmi les chefs de bureau. A ces traitements, s'ajoutent l'indemnité de résidence, 2.420 pour Paris, et, dans les conditions prévues par les textes réglementaires, l'indemnité pour charges de famille (604 fr. 80 pour le 1<sup>er</sup> enfant, 806 fr. 40 pour le 2<sup>e</sup>, 1.209 fr. 60 pour le 3<sup>e</sup> et 1.411 fr. 20 pour chacun des suivants).

Une notice concernant le programme détaillé du concours, l'indication des pièces à produire et les renseignements relatifs aux traitements, est remise ou envoyée aux personnes qui en font la demande au Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (service du personnel), 56, rue de Lille, à Paris, 7<sup>e</sup>.

## L'incorporation des conscrits à 21 ans

La loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée prévoit à l'article 105 que des décrets régleront les modalités de retour à l'incorporation à 21 ans révolus.

Déjà, les décrets fixant la composition des fractions de contingent à incorporer en mai et novembre 1927, ainsi qu'en mai 1928, ont permis de n'appeler sous les drapeaux, jusqu'à cette dernière date, que les jeunes gens nés avant le 1<sup>er</sup> mars 1908, au lieu de ceux nés jusqu'au 31 mai de la même année, ainsi qu'il était prévu à l'article 11 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1923.

Le gouvernement a décidé de poursuivre en novembre 1928 les opérations ainsi amorcées et de faire subir au contingent à incorporer la réduction prévue.

Un décret, signé par le Président de la République, autorise le ministre de la guerre à n'incorporer au mois de novembre 1928 que les jeunes gens de la classe 1928, nés entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 juillet 1908.

**Convocation des réservistes en 1928**

Les réservistes appartenant aux organes mobilisateurs désignés ci-dessous, sont avisés que les convocations auront lieu aux dates et dans les corps de troupe ci-après :

### Gouvernement militaire de Paris

Artillerie. — 6<sup>e</sup> groupe autonome d'artillerie : 1<sup>re</sup> série, du 6 au 26 août ; 2<sup>e</sup> série, du 25 septembre au 15 octobre.

22<sup>e</sup> bataillon d'ouvriers d'artillerie (chimiste) : 1<sup>re</sup> série, du 15 juin au 5 juillet ; 2<sup>e</sup> série, du 1<sup>er</sup> octobre au 21 octobre ; 3<sup>e</sup> série, du 12 novembre au 2 décembre.

Génie. — Centre de mobilisation du génie M 5 et 5<sup>e</sup> régiment du génie : 1<sup>re</sup> série, du 15 juin au 5 juillet ; 2<sup>e</sup> série, du 6 août au 26 août ; 3<sup>e</sup> série, du 3 septembre au 23 septembre ; 4<sup>e</sup> série, du 1<sup>er</sup> octobre au 21 octobre.

Aéronautique. — Compagnie de météorologie : 1<sup>re</sup> série, du 10 au 30 septembre ; 2<sup>e</sup> série, du 8 au 28 octobre.

### Tableau de répartition des classes

Conformément aux dispositions de la loi de recrutement, le tableau de répartition des classes s'établit comme il suit : 1<sup>o</sup> à la date du 10 mai 1928, Armée active : classes 1928 et 1927. Disponibilité : classes 1926 et 1925.

1<sup>re</sup> réserve : classe 1924 et suivantes, jusqu'à la classe 1907 inclusivement.

2<sup>e</sup> réserve : classe 1906 et suivantes jusqu'à la classe 1899 inclusivement.

2<sup>e</sup> A la date du 10 novembre 1928, Armée active : classes 1928 et 1927. Disponibilité : classe 1927 (première fraction) jusqu'à la classe 1908 inclusivement.

2<sup>e</sup> réserve : classe 1907 jusqu'à la classe 1900 inclusivement.

La classe 1899 sera libérée définitivement le 10 novembre 1928 après 28 ans de services.

### Pour les anciens combattants

Les anciens combattants peuvent faire appel aux institutions de l'Office national. — Les anciens combattants peuvent dès maintenant s'adresser au comité départemental des mutilés de leur résidence pour obtenir : des secours, des avances remboursables, des bourses d'étude, etc. Les avantages accordés par l'Office national des combattants sont réservés aux titulaires de la carte du combattant ou du certificat provisoire en tenant lieu.

### Etat des cultures

L'« Officiel » publie l'état des cultures au 1<sup>er</sup> mai 1928 dans le Lot.

**Blés d'hiver** : Superficie : 55.900 hectares ; blés de printemps : superficie : 600 hectares.

**Méteil** : Superficie : 1.000 hectares ; Seigle : 7.300 hectares.

**Orge d'hiver** : Superficie : 800 hectares.

**Avoine d'hiver** : Superficie : 12.000 hectares ; avoine de printemps : 5.000 hectares.

Toutes ces cultures ont comme cote moyenne 70 et 80, c'est-à-dire que leur situation est considérée « bonne ».

### Automobiles

L'« Officiel » publie la statistique, par département des automobiles imposées et du produit de l'impôt pendant l'année 1927.

Voici pour le Lot les résultats suivants.

Nombre d'automobiles servant au transport des personnes : 1.743.

Nombre d'automobiles servant au transport des marchandises : 1.000.

Nombre d'automobiles à gazogène : 8.

Nombre de cycle-cars : 123.

Nombre de motocyclette : 1.058.

Nombre de chevaux-vapeur imposés : 23.002.

Produit de l'impôt : 1.489.926 fr.

### Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 14 au 19 mai 1928 a été la suivante dans le Lot.

Nombre de placements locaux à demeure : 8 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 2 hommes.

En extra : 1 homme.

Demands d'emploi non satisfaites : néant.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

## Enseignement secondaire

Notre compatriote M. Raymond Cançès est nommé maître d'internat au lycée de Compiègne.

## Postes

M. Vauris est nommé facteur des postes à Latouille-Lentillac.

### Pour les Agents des lignes

M. de Monzie a reçu la lettre suivante de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie :

### Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une protestation des ouvriers de main-d'œuvre exceptionnelle du Lot, relative :

1<sup>o</sup> Au préjudice que subiraient les intéressés par suite des dispositions de l'arrêté du 9 août 1926, modifié par celui du 15 juin 1927 et qui institue un recrutement départemental des agents des lignes stagiaires, pour remédier aux inconvénients du recrutement national, notamment en ce qui concerne les déplacements onéreux imposés aux ouvriers de main-d'œuvre exceptionnelle en situation désavantageuse, des ouvriers de main-d'œuvre exceptionnelle de province jusqu'aux sacrifices, dans les promotions au profit de leurs collègues de la région parisienne ou des grands centres départementaux.

A ce dernier point de vue, la réforme introduite dans le recrutement des agents des lignes a grandement facilité la titularisation des ouvriers de main-d'œuvre exceptionnelle des départements. Il est évident, comme le font remarquer les intéressés, que le jeu des vacances introduites des différences accrues dans le rythme des nominations intéressantes tel ou tel département, mais c'est là une situation inévitable qui ne se présenterait que dans certains départements les ouvriers de main-d'œuvre exceptionnelle ne parviennent jamais à la titularisation, se trouvant toujours primés par leurs collègues des grands centres.

Il n'a pas paru possible de prendre en considération la deuxième partie du vœu des pétitionnaires relative à l'inscription de leur candidature dans tous les départements de leur choix. Cependant, des dispositions bienveillantes ont pu être prises en faveur des ouvriers de main-d'œuvre exceptionnelle embauchés avant le 4<sup>er</sup> août 1926, date de l'arrêté qui fixe le statut des agents des lignes stagiaires et en détermine le recrutement par département.

Ces dispositions, qui ont fait l'objet d'un arrêté du 15 juin 1927, permettent aux intéressés de prendre rang sur la liste des candidats stagiaires d'un autre département, leur ouvrant ainsi de nouvelles possibilités de titularisation. Mais étant donné qu'elles constituent une dérogation au recrutement départemental, il a été nécessaire, comme contre-partie, d'imposer aux bénéficiaires de la mesure, l'obligation de séjourner au moins deux ans en qualité de titulaires dans le département qui leur est assigné.

En conformité de ces prescriptions, le Directeur Régional des Postes et des Télégraphes de Toulouse vient de faire inscrire les ouvriers de main-d'œuvre exceptionnelle du Lot, bénéficiaires des dispositions susvisées, pour les équipes de la Lozère, où des vacances leur seront réservées au moment favorable.

Yeuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie  
Signé : BOKANOWSKI

### Education physique

Concours départemental de tir

Le lieutenant Combes rappelle aux Sociétés agréées, tirant à l'arme de guerre, que le concours de tir reste fixé au 3 juin. Le tir commencera à 7 h. du matin, au champ de tir de Caillac. La route est carrossable jusqu'au pas de tir. Les tireurs arrivant par les derniers trains de la matinée : 10 h. 22 à Espère ; 10 h. 40 à Mercuès, pourront tirer.

Le concours de tir sera clôturé à midi. 18 Sociétés sont déjà inscrites.

**Les Réservistes cultivateurs**

M. Albert Sarraut, président du conseil général de l'Aude, avait saisi le gouvernement et, en particulier, M. Painlevé, ministre de la guerre, du vœu émis par l'Assemblée départementale de l'Aude sur l'initiative de M. Bonnail, conseiller général de l'Aude, tendant à retarder l'incorporation des réservistes cultivateurs.

A la suite de cette intervention, et en raison des intempéries persistantes qui sévissent actuellement sur tout le territoire et qui apportent de graves retards à l'exécution des travaux agricoles, le ministre de la guerre a décidé que les convocations des réservistes appelés le 15 juin et le 8 juillet, seront ajournées d'office à 1929.

Toutefois, ceux de ces réservistes qui désireraient effectuer leur période en 1928 pourront demander à leur chef de corps d'être convoqué à l'une des séries de convocation prévues à partir du 6 août par les affiches de renseignements.

**Institut électro-technique et de mécanique appliquée**

Examen d'admission en première année.

Les épreuves de l'examen d'admission en première année (section des ingénieurs électrotechniciens) commenceront à l'Institut Electro-technique, 4, boulevard Riquet, le mercredi 4 juillet, à 8 heures.

Les épreuves de l'examen d'admission (section des conducteurs électrotechniciens) commenceront à l'Institut Electro-technique le mercredi 25 juillet, à 8 heures.

Les candidats à ces examens sont priés d'adresser au Directeur de l'Institut Electro-technique, une demande d'inscription accompagnée de leur extrait de naissance sur papier libre et des notes de scolarité qu'ils possèdent sur leurs études antérieures.

**Auto volée ?**

Dimanche soir, vers 11 heures, plainte était portée au commissariat de police pour vol d'une auto.

Le plaignant déclarait que son auto, qu'il avait laissée rue Clémenceau, lui avait été volée.

La gendarmerie fut également avisée.

Une enquête a été ouverte.

## CAHORS

### Les fêtes de la Pentecôte

Les fêtes de la Pentecôte ont été pour de nombreux Cadurciens l'occasion d'un exode à la campagne.

Malgré la lourde chaleur, c'était par groupes compacts que partaient, par les trains, les voyageurs qui se rendaient dans les environs, à Mercuès, Pradines, Douelle, Vers.

Sur les coteaux, les maisons des vignes étaient ouvertes et reçurent de nombreux visiteurs, mais bon nombre de ceux-ci n'étaient pas à la vigne pour se distraire simplement.

La plupart profitèrent de ce jour de repos pour sulfater les vignes.

Par contre, en ville, ce fut comme le lundi de Pâques : il n'y avait presque personne dans les rues, sur le Boulevard. L'animation ne revint qu'au retour des trains, le soir, à 7 heures 1/2.

### LES « AMIS DE L'HARMONIE »

Ainsi que nous l'avons annoncé, les « Amis de l'Harmonie » ont l'intention de donner une grande soirée de gala le 30 juin.

Il ne nous appartient pas encore de dire quel sera le programme de cette manifestation musicale. Mais d'ores et déjà nous pouvons annoncer que ce sera un régal pour les amateurs de bonne musique et de chant, car des artistes des théâtres de Paris viendront prêter leur concours à la jeune et déjà brillante société musicale.

Mais ce qui, avant tout, est intéressant pour le public cadurcien, c'est que cette soirée de gala sera publique, sur les Allées Fénélon.

Ainsi les « Amis de l'Harmonie » répondent aux désirs de toute la population, en lui procurant, à peu près gratuitement, une distraction de tout premier ordre.

La population cadurcienne ne oubliera pas, tout au moins les « Amis de l'Harmonie » ne vont pas manquer de recevoir les encouragements et l'appui matériel des amateurs.

Quand il plaira aux excellents musiciens de faire appel à cet appui, nous sommes certains qu'ils ne seront pas déçus.

L'effort qu'ils ont fait, qu'ils feront pour être agréables à la population cadurcienne mérite bien qu'il soit encouragé.

En attendant, nous sommes heureux d'annoncer qu'au cours des fêtes de juin, les « Amis de l'Harmonie » prêteront leur concours tout à fait gratuit. On ne peut que les en remercier sincèrement.

L. B.

### COURSES DE TAUREAUX

Les courses de taureaux qui se dérouleront à Cahors les 3 et 10 juin prochains sur la place Thiers constituent une sorte de décentralisation sportive.

Alors que les populations du Midi semblaient avoir l'apanage de ces manifestations taureaques voici qu'aujourd'hui les populations sportives de la région sont aussi appelées à porter leur jugement sur un spectacle si passionnant.

A dessein et pour ne choquer en rien la sensibilité naturelle d'un public encore peu habitué à ce sport, les organisateurs ont soigneusement écarté du programme le côté parfois cruel que représente la corrida de toros dans toutes ses intégralités.

Ici, aucune effusion de sang, agilité, souplesse, sang-froid, adresse et courage, voilà ce que le public pourra admirer les 3 et 10 juin prochains.

### Mutualité scolaire

L'Assemblée générale de la Mutualité scolaire de l'arrondissement de Cahors aura lieu le jeudi 31 mai courant à 11 heures précises, dans l'une des salles de l'Ecole publique de garçons de Cahors, 10, boulevard Gambetta.

**Ordre du jour de la réunion :** 1. Situation morale de la Société ; 2. Compte rendu financier ; 3. Mouvement du personnel ; 4. Rapport de la Commission d'apurement ; 5. Election des membres du Conseil formant la troisième série et des membres de la Commission d'apurement pour l'exercice 1928 ; 6. Questions diverses.

### Nécrologie

Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper Mlle Escabasse, employée à l'imprimerie du *Journal du Lot*, en la personne de son père, décédé dimanche, à l'âge de 66 ans.

M. Escabasse, ouvrier maçon, était employé dans la maison Desprats depuis plus de 35 ans.

Ses obsèques ont été célébrées, lundi soir, à 5 heures, au milieu d'un concours de parents et d'amis qui ont témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme, à Mlle Escabasse, à tous les parents, nos sincères condoléances.

**Auto volée ?**

Dimanche soir, vers 11 heures, plainte était portée au commissariat de police pour vol d'une auto.

Le plaignant déclarait que son auto, qu'il avait laissée rue Clémenceau, lui avait été volée.

La gendarmerie fut également avisée.

Une enquête a été ouverte.

### Le 34<sup>e</sup> Congrès des notaires de France

Les notaires de France tiendront leur congrès annuel les 4, 5, 6 et 7 juin prochain à Bordeaux, sous la présidence de Maître Pons, notaire à Mazamet (Tarn).

Des délégations sont attendues du Canada, du Luxembourg, de Suisse et de Belgique.

Tous les départements méridionaux enverront de nombreux congressistes. Le programme comporte l'examen des travaux de la corporation pendant l'année écoulée et les résultats obtenus par les différentes œuvres. Des études et communications sur les problèmes juridiques et économiques qui intéressent l'ensemble des patrimoines fonciers de France seront présentées au cours de la discussion qui sera librement ouverte à tous.

### Suicide

Le Parquet de Cahors a été informé qu'un ouvrier agricole nommé B..., âgé de plus de 60 ans, a mis fin à ses jours en se pendant

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

**Sans nouvelles de l'« Italia »**  
D'Oslo. — Le bruit selon lequel l'« Italia » aurait atterri dans la presqu'île d'Alaska est démenti.

**Le droit de grève supprimé en Suède**  
De Londres. — Le Parlement suédois a approuvé, à la majorité de 11 voix, le projet du Gouvernement abolissant le droit de grève, mais rendant l'arbitrage obligatoire.

**Une protestation de l'Italie**  
De Rome. — Le Gouvernement a envoyé à Belgrade, une note de protestation contre les désordres de Dalmatie et exigeant une urgente réparation.

**Contre la « guerre chimique »**  
De Genève. — On dit que la Société des Nations ne demandera pas une enquête sur la provenance et la destination des gaz asphyxiants de Hambourg.

Mais cet incident ne manquera pas de stimuler la reprise des négociations internationales ayant pour but de prohiber la guerre chimique.

**Les Soviets et l'agriculture**  
De Riga. — Le Commissariat de l'Agriculture aurait l'intention d'envoyer 100 ouvriers bolchevistes spécialisés dans les travaux agricoles aux Etats-Unis, au Canada pour étudier les méthodes mises en pratique dans ces pays.

**CIRCULATION RÉTABLIE**  
**MALADIES DE LA PEAU VAINCUES**

Depuis 40 ans, des milliers de malades ont été radicalement guéris grâce au célèbre **Traitement Du Docteur LENORMAND**. Vous qui souffrez d'acné, de psoriasis, d'eczéma, d'ulcères varicelleux, demandez au Dr Lenormand, 22, rue de Valenciennes, à Paris, la brochure qui vous sera adressée gratuitement. Consultations par correspondance et les lundis, mercredis et vendredis, de 1 h. à 4 h., 22, rue de Valenciennes, Paris.

**LES GRANDS VINS DU ROUSSILLON**  
MM. JULIA et ORIOL, propriétaires-viticulteurs à Perpignan, ont l'honneur d'informer la population Cadurcienne et régionale qu'ils ont créé tout récemment l'Entrepôt Cabessut à Cahors, un Entrepôt de Vins de qualité irréprochable. De vente par fûts d'origine authentique de 220 l. - 120 l. (et 60 l. au même prix qu'en barriques).

Vins à 8 degrés, la barrique 475 fr. — Vins à 9 degrés, 525 fr. — Vins à 10 degrés, 570 fr. — Vins à 11 degrés, 608 fr. droits non compris.

Degrés garantis sur facture. Livraison gratuite à domicile pour Cahors seulement. Déclaration.

Adresser les commandes à M. GABIN, Bureau de Tabac à Cabessut, Cahors qui fera livrer de suite.

**A VENDRE**  
**Grands et beaux**  
**TABLEAUX DE SALON**  
Pour tous renseignements s'adresser au BUREAU DU JOURNAL

La distribution et le paiement des primes auront lieu à 17 h. 30, sur la place de la Mairie, en face le secrétariat.

## Marché aux primeurs

**Brive.** — Vendredi, apports de 5.000 à 10.000 kilos de petits pois, vendus à raison de 280 fr. les 100 kilos.  
Dimanche matin, faibles apports; petits pois, 300 à 320 fr. les 100 kilos; fraises, 4 fr. la livre.

**En été**  
**l'alcool de menthe**  
**RICQLÈS**  
**est indispensable**

## Chronique Agricole

### Importance du premier sulfatage

Tous ceux qui intéressent la viticulture ont pu remarquer que cette année le débordement a eu lieu de bonne heure. Mais, par suite des circonstances climatériques, d'une dernière offensive du froid, fin avril, la poussée de la vigne s'est ralentie, si bien qu'actuellement, elle ne se trouve plus qu'à l'état normal.

Les jeunes pousses ont maintenant dix centimètres de long. C'est le moment d'opérer d'urgence le premier sulfatage, et nous n'hésitons pas à déclarer que c'est le plus important de tous. De lui dépend tout l'avenir de la prochaine récolte !

N'oublions pas que les traitements contre le mildiou doivent être préventifs. Il est trop tard pour sulfater quand on aperçoit sur les feuilles les traces du champignon.

Le premier traitement aura l'avantage d'imprégner les feuilles et les jeunes grappes de sel de cuivre. Les viticulteurs peuvent se rendre compte que ces feuilles qui se trouvent à la base des sarments sont définitivement immunisées pour toute la saison quand elles sont traitées de bonne heure.

Les atteintes postérieures du mildiou pourront s'attaquer aux pousses d'après la Saint-Jean, mais les feuilles du début, sulfatées encore toutes petites, résisteront avec succès dans les plus mauvaises périodes d'humidité. Et il en est de même des grappes. Toutes jeunes, le sulfateur n'en manquera aucune puisqu'elles sont à découvert. Elles prendront ainsi un bain de cuivre qui les immunisera également d'une manière décisive.

Nous persistons donc à dire que le premier sulfatage a une importance capitale. Il faut le faire le plus tôt possible. Dans certains vignobles particulièrement exposés, il devrait être déjà exécuté.

Mais dans toute notre région, ce premier sulfatage doit être fait dans le courant de cette semaine, du 6 au 13 mai. Bien coupables seront ceux qui le négligeront; ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes si dans un mois nous traversons une période favorable au mildiou. Ils auront beau alors sulfater à jet continu, ils ne répareront pas le mal déjà causé par la négligence initiale. Puisque le traitement contre le mildiou doit être préventif, chargez vos pompes, viticulteurs, et assurez vous le bénéfice d'un premier sulfatage fait à temps et dans de bonnes conditions. Vous y trouverez votre compte.

### 3.500.000 globules rouges par millimètre cube

C'est ce que contient le sang humain à l'état normal. Dans l'anémie, ce chiffre tombe à 2.000.000, à 1.500.000; dans le cas d'anémie extrême, à 500.000, et, dans les derniers jours de la vie, à 300.000 ! Pour enrichir le sang, multiplier le développement des globules rouges, buvez, chaque jour, dix minutes avant chaque repas, un verre de fortifiant, que vous obtiendrez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin, rouge de préférence. Vous trouverez la Quintonine, au prix de 4,95, dans les pharmacies, et pharmacie Oriac à Cahors.

de 68 à 70. Avoine de 39 à 43 fr. Pommes de terre de 23 à 26 fr., le tout les 80 litres.

**Place de l'Eglise.** — Poulets, 6,50. Poultes, 6 fr. Lapins, 3 fr. Chevreux, 3 fr. Beurre, 12 fr. 50. Fromage du Cantal, 7,50. Roquefort, 8 fr., le tout la livre. Œufs, 5 fr. la douzaine.

## Arrondissement de Gourdon

### Soulomès

**Mariage.** — Le 26 mai a eu lieu le mariage de Mlle Hortense Marcouly, domiciliée à Pech Cendrié, avec M. Maury, propriétaire à St-Cernin. Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

**Nos conscrits.** — Le conseil de révision qui aura lieu à Labastide le 13 juin aura à examiner: Ganil Laurent, Despeyroux Louis, Vayssières Antonin, Dardennes Charles et Pons Fernand.

### St-Germain

**Foire.** — La foire de St-Germain-de-Bel-Air fut assez importante. Tous les marchés étaient bien approvisionnés. Voici les cours pratiqués: Bœufs de boucherie, de 210 à 220 fr. les 50 kilos; bœufs 2<sup>e</sup> catégorie et vaches de fourrages, de 145 à 175 fr. les 50 kilos; vaches laitières, de 1.500 à 2.200 fr. la pièce; vaches de labour, de 3.500 à 5.000 fr. la paire; bœufs de labour, de 4.500 à 5.500 fr.; doublons, de 3.500 à 4.500 fr.; bœufs d'Auvergne, de 1.500 à 2.400 fr. la paire.

Moutons, cours sensiblement les mêmes que ceux des marchés précédents, de 200 à 230 fr. les 50 kilos; moutons d'élevage, de 130 à 175 fr. la pièce; agneaux, de 5 fr. 25 à 5 fr. 50 la kilo. **Marché à la volaille:** Poulets, 5 fr. 50; poultes, 4 fr. 75; lapins, 3 fr.; chevreux, 3 fr. 25 le demi-kilo; oisons, de 40 à 48 fr. la paire; canards mulâtres, 14 à 20 fr.; canards communs, 10 à 12 fr. la paire. Œufs, 5 fr. à 5,25 la douzaine.

**Marché aux légumes:** Pois, 1 fr. 50; fèves, 1 fr.; asperges, 3 fr.; pommes de terre nouvelles, 1 fr. 50 le demi-kilo; carottes, navets, poireaux, 1 fr. 50 la botte; choux, 1 fr. 25 la pièce; artichauts, 75 c. la pièce; bananes, 75 c.

**Halls aux grains:** Blé, 140 fr. l'hectolitre; avoine, 65 fr.; son, 90 fr.; repasse, 100 fr.; maïs, 100 fr. l'hectolitre. **Vin,** 45 à 50 fr. le degré. **Bois de chauffage:** Fagots, 40 fr. le cent; rondins, 120 fr. les 4 stères. Nombreux marchands forains.

### Souillac

**Tourisme.** — Souillac doit recevoir le 31 mai des personnalités appartenant aux grandes associations de tourisme. C'est notre région qui a l'honneur d'être visitée en premier lieu par des excursionnistes de marque qui consacreront quatre journées à la visite des curiosités de notre Quercy.

Après avoir admiré la vallée de la Dordogne, les grottes de Lacave et la belle église romane de notre ville, et goûté un concert de notre Société musicale sous les platanes ombrageant la terrasse du grand hôtel Moderne, où leur sera servi un délicieux apéritif, nos invités déjeuneront à l'hôtel Bellevue, à midi.

Les personnes désireuses d'assister au banquet sont priées de se faire inscrire avant le 29, chez M. Condere, à la gare. Le prix du repas est fixé à 25 francs.

**Foire de la Saint-Clair.** — Les membres du bureau de l'Union des commerçants et industriels de Souillac se sont réunis le 23 courant, afin de prendre les dernières dispositions d'organisation de la foire de la Saint-Clair. Etaient présents à cette réunion: MM. Lavaigne, Camil, Laromaine, Orchassal, Delvert, Marcou et Bergougnoux.

Les bestiaux seront primés ainsi: Veaux, 1<sup>er</sup> prix, 40 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 35 fr.; 3<sup>e</sup> prix, deux ex-æquo de 20 fr.; 4<sup>e</sup> prix deux ex-æquo de 15 fr.; 5<sup>e</sup> prix, quatre ex-æquo de 10 fr.

Bœufs gras: 1<sup>er</sup> prix, 50 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 40 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 30 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 20 fr. Agneaux: 1<sup>er</sup> lot, 20 fr.; 2<sup>e</sup> lot, 15 fr.; 3<sup>e</sup> lot, 10 fr.

Porcets: 1<sup>er</sup> lot, 20 fr.; 2<sup>e</sup> lot, 8 fr.; 3<sup>e</sup> lot, 5 fr.

Les membres du jury sont MM. Lery, adjoint au maire de Souillac; Delpech, maire de Pinsac; Riaucou, maire de Lachapelle-Auzac; Chadeyroux, propriétaire à Lanzac; Camil, boucher; Veysié, boucher.

La commission du jury, étant donnée l'heure de l'ouverture du marché des agneaux, commencera à visiter ce foirail à 10 h. 30 et se réunira ensuite à la mairie à 13 heures, pour continuer à partir de 13 h. 30 à visiter les veaux, les bœufs et les porcets.

d'un superbe ballon, bon accueil aux étrangers; c'est plus qu'il n'en faut pour charmer les promeneurs, amuser les jeunes et distraire les autres.

Nous souhaitons bonne chance aux organisateurs, un beau temps, un public nombreux, et une réussite complète, pour la parfaite réalisation des réjouissances projetées.

Ceux qui tiennent à passer une bonne journée doivent aller à St-Matré.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

#### Syndicat d'Initiative de Figeac

On nous communique la note suivante:

Ainsi qu'il résulte du communiqué donné à la Presse, émanant de l'Union départementale des Syndicats d'initiative du Lot, la caravane touristique qui doit parcourir le département arrivera à Figeac le samedi 2 juin, venant de St-Céré, par Rudelle et Assier. Déjeuner à Figeac, à midi, à l'hôtel Terminus Bouyssou. La caravane repartira de Figeac pour Cahors, à 15 heures.

Les membres inscrits au S. I. de Figeac qui voudraient participer au déjeuner, sont priés de se faire inscrire à l'hôtel avant jeudi. Prix du déjeuner fixé par la Commission: 25 fr.

Le Comité d'initiative de Figeac a voulu profiter du passage dans notre ville des représentants les plus autorisés des agences françaises et étrangères de grand tourisme, de la presse parisienne et de la presse régionale, pour inaugurer la maison de la Monnaie (oustal de la Moneda), restaurée, qui devient le musée lapidaire de la cité. On sait, en effet, que la loggia de l'ancienne maison commune de l'ancienne rue Griffoul (aujourd'hui Gambetta) a été, il y a une vingtaine d'années, incorporée dans la façade nord de la maison de la Monnaie, restaurée, et que, dernièrement, au rez-de-chaussée de cette vieille demeure, a été reconstruite la porte de la maison de Sully, tombée de vétusté.

La ville de Figeac a voulu s'associer à cette manifestation et a voté un crédit de 500 fr., mis à la disposition du Comité de la Société des Amis du Vieux Figeac et du Syndicat d'Initiative local.

Sont priés d'assister à cette cérémonie, MM. les conseillers municipaux de Figeac, le personnel de la Mairie, les membres du Syndicat d'Initiative, les membres de la Chambre de Commerce et de la Chambre d'Agriculture, les chefs de service des diverses administrations et les représentants de la presse locale et régionale.

**Probité.** — Mme Albine Capus, à Bédour, a trouvé sur la place Vital, samedi dernier, jour de la deuxième foire, un sac à main renfermant une somme assez importante qu'elle s'est empressée de déposer au Commissariat de police où peu de temps après le propriétaire a été heureux de le retrouver.

**Deuxième foire.** — Foire peu importante en raison du beau temps qui a retenu aux travaux des champs nombre d'agriculteurs de la région. La place Vital était abondamment approvisionnée et à la Halle aux grains une assez grande quantité de céréales était mise en vente.

**Mercuriale du 26 mai 1928:** Blé, 135 à 140 fr.; avoine, 57,50 à 60 fr.; maïs, 140 fr.; haricots, 140 francs; pommes de terre, 25 fr., le tout l'hectolitre; œufs, 5 à 5 fr. 25 la douzaine; beurre, 15 à 16 fr.; poules, 9 à 10 fr.; poultes, 10 fr.; lapins, 6 fr. 50; canards, 10 fr., le tout le kilo; pigeons, 7 fr. la paire.

### St-Céré

**Foire du 22 mai.** — Foire aux bestiaux. — Veaux, de 6 à 8 fr. le kg. Bœufs de travail: 4.700 à 5.200 fr. Bouvillons, 3.400 à 4.000. Vaches de travail, 3.200 à 3.800. Génisses de 2.800 à 3.200, le tout la paire.

**Place des Roubinets.** — Porcs gras de 280 à 300 fr. les 50 kg. Porcets de 130 à 200 fr. pièce.

**Place Gambetta.** — Brebis d'élevage de 140 à 170 fr. pièce.

**Place du marché et Halle aux grains.** — Froment de 112 à 116 fr. Sarrasin

## Bains de rivière

Le grand soleil de mai est revenu, et déjà la chaleur est exceptionnelle. Il faut croire que 3 jours de cette chaleur ont suffi pour... chauffer les eaux du Lot, car lundi on pouvait voir d'intrépides baigneurs.

Il y a 4 jours à peine, le thermomètre marquait à peine 10 au-dessus de zéro et le pardessus était de rigueur!

## Arrondissement de Cahors

### Les Junies

**Nos fêtes.** — Les fêtes des 3 et 4 juin s'annoncent comme devant être très belles; les jeunes gens de la Société sportive s'y emploient de leur mieux; voici les principales attractions du programme:

Un orchestre de choix, des jeux nouveaux et amusants, des courses pédestres, un magnifique feu d'artifice, de grandes illuminations, retraite aux flambeaux avec embrasement général de la place publique.

Un concours de tir, doté de 300 francs de prix est en outre organisé par la Société la Fraternelle des Junies. Souhaitons une température plus élémentaire et les visiteurs feront foule ces jours-là. Le meilleur accueil est d'ailleurs réservé.

### Bach

**Foire.** — Fidèle à sa vieille réputation, notre foire du 25 mai, favorisée par un temps magnifique, a été très importante. Les divers foirails étaient bondés d'animaux et de nombreuses affaires y ont été traitées. Voici les cours pratiqués: Bœufs de travail: de 4.000 à 6.500. Bouvillons: 1.400 à 2.000. Vaches: 1.500 à 2.500. Porcets: 150 à 250. Moutons (bélères): 250 à 300; brebis: 120 à 200; agneaux: 80 à 200. Oisons: 40 à 44 fr. la paire. Poules: 5 à 5,50; poultes: 6,50 à 7; lapins: 3 fr. (le tout le demi-kilo). Œufs: 4,75 la douzaine. Quantité de légumes et de plants vendus à de bons prix.

Les marchands forains, nombreux comme d'habitude, ont fait de bonnes recettes.

### Limogne

**Mariage.** — Nous avons appris avec plaisir le mariage qui aura lieu aujourd'hui mardi, à Saillac, de Mlle Marcelle Richard, la sympathique employée de bureau de poste de Limogne, fille de M. Richard, secrétaire de mairie, avec M. Georges Libet, maréchal des logis-chef au 30<sup>e</sup> d'artillerie, à Orléans, frère de M. Libet, gendarme à Limogne.

Nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

### St-Pantaléon

**Grave accident.** — Mercredi dernier, M. Gizard Olivier, ouvrier maçon, domicilié à St-Pantaléon, occupé à divers travaux de réparations d'une grange, appartenant à M. Ravet, en voulant mettre un bloc de pierre en place, perdit l'équilibre et fut précipité d'une hauteur de 5 mètres, sur le sol.

M. le docteur Fonbeur-Buéli, appelé d'urgence, se rendit sur les lieux de l'accident et donna les premiers soins à M. Gizard.

Après examen, M. le docteur permit qu'on transporta, chez lui, le blessé. Il se pourrait que cette chute ait occasionné, à M. Gizard, des lésions internes.

Actuellement son état est aussi satisfaisant que possible. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de ce modeste et laborieux ouvrier.

### St-Matré

**Fête votive.** — Dimanche prochain a lieu la frairie de St-Matré. Cet endroit est admirablement placé pour ce genre de distractions. Il est doté d'une place particulière pour rehausser l'éclat d'une pareille fête. C'est l'une des premières de notre plateau et nul doute qu'elle sera très belle. St-Clair ne voudra pas faire mentir son nom et permettra de ravir toute la jeunesse.

Le programme est comme celui des années précédentes: Bel orchestre, manège et pousse-pousse; bazars et tourniquets, grand bal de nuit et de jour, courses de bicyclettes, départ

### Arrestation

On lit dans le « Matin »: Deux hommes, âgés de 25 à 27 ans, voyageant l'un et l'autre à motocyclette et se donnant comme représentants d'une maison Rivard, de Cahors (Lot), ont commis de nombreuses escroqueries dans les communes montagneuses de la région grenobloise, notamment à Theys, Saint-Mury, Mont-Eymond et Sainte-Agnès.

Ces deux individus se sont présentés chez les parents des soldats tués pendant la guerre pour leur vendre des plaques de marbre où devaient être gravés les noms des disparus. Les prix variaient entre 300 et 400 francs, dont les trois quarts étaient exigibles aussitôt, le reste devant être payé à la livraison.

L'échec arrivant, les parents des défunts n'ayant pas reçu la plaque de marbre promise écrivirent à la maison Rivard, à Cahors.

D'autre part, le Parquet de Grenoble a envoyé une commission rogatoire au Parquet de Cahors au sujet de cette affaire.

### Vagabond

La gendarmerie de St-Céré a mis en état d'arrestation le nommé Albert Cavanès, vagabond impénitent. Il a été conduit à Cahors et écroué à la prison.

## Chronique des Théâtres

### Théâtre d'Art et d'Education

Nous rappelons que c'est le jeudi 31 mai, en soirée que la Tournée Norville, sous la firme bien connue du Théâtre d'Art et d'Education, vient donner au Théâtre Municipal de Cahors une représentation de: *Les Femmes savantes* et le premier acte du *Misanthrope*.

La Tournée Norville a toujours donné avec succès dans la région des représentations classiques.

Cette fois la soirée sera consacrée à notre grand poète comique Molière. *Les Femmes savantes*, comédie en cinq actes. Une des plus fines et des plus amusantes. Et le premier acte du *Misanthrope* pour compléter le spectacle.

M. Norville pour ces représentations s'est assuré le concours d'une troupe de tout premier ordre.

C'est une belle soirée d'art en perspective.

## Les Sports

### Course cycliste

La course des 50 kilomètres du brevet militaire a eu lieu dimanche 27 mai.

Le parcours était: Cahors, Concots et retour.

Voici les résultats: Arrivés à Concots: 1<sup>er</sup> Auriel, 2<sup>e</sup> Pagès, 3<sup>e</sup> Carle, 4<sup>e</sup> Vidal, 5<sup>e</sup> Lafon, 6<sup>e</sup> Mourguès, 7<sup>e</sup> Durand, 8<sup>e</sup> Bénéch.

La course menée par Carle et Auriel fut au train de 35/41 à l'heure.

Arrivés à Cahors: 1<sup>er</sup> Auriel, 2<sup>e</sup> Pagès, 3<sup>e</sup> Vidal, 4<sup>e</sup> Carle, 5<sup>e</sup> peloton à 16 minutes. Il faut noter que Carle a cassé une entorse de son cadre, ce qui l'a handicapé. 5<sup>e</sup> Durand, 6<sup>e</sup> Mourguès, 7<sup>e</sup> Bénéch, 8<sup>e</sup> Lafon.

## A PARIS

### Voyageurs, Touristes

#### Compatriotes

#### descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro: Saint-Paul

PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot)

Propriétaire

Téléphone ARCHIVES 60-62

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

## CHIENNE COCKER

12 mois

de parents primés extra chasse

GAUDRY, CAMY

## LE LOUP-GAROU

PAR

Alfred MACHARD

CHAPITRE V

DANS LA NUIT D'UN CERQUEL...

Feuilleton du « Journal du Lot » 10

## LE LOUP-GAROU

PAR

Alfred MACHARD

CHAPITRE V

DANS LA NUIT D'UN CERQUEL...

— Tu vois bien... Je visse mon couvercle... Une vis à la tête... une au pied... ça le tiendra... c'est solide ! Sans ça, les cahots me le flanqueraient par terre, mon couvercle !... Pisque t'es là, aide-moi à remonter la bêche... et pousse encore un coup au der !... C'est dur au démarrage !... Houp là !... Ça roule ! Merci !... A la revoyure !

La voiture tanguait, sauta, va cahin-caha sur les pavés inégaux et disjoints des rues. De temps en temps Amédée cessait de tirer et, appuyé sur un brancard, s'épongeait le front en grommelant:

— Cristi !... C'ti lourd ! J'plains les canonnons d'corbillard !

La voiture tanguait, sauta... Dans la caisse funéraire l'air respirable peu à peu se raréfiait. Boubou, les tempes battantes, la face congestionnée, s'agitait, tenta de se dresser, il voudrait

pousser le couvercle. Vincent l'immobilisa dans l'étreinte de ses deux jambes et murmura, d'une voix blanche, sans timbre:

— Le loup garouoûô !... L'enfant ne bouge plus, chaque fois épouvanté. Mais, bientôt repris par l'angoisse nerveuse des lentes asphyxies qui l'oppressent, il veut s'arracher coûte que coûte à la rude emprise paternelle.

Il veut respirer, respirer... Ah ! respirer librement ! Et voici qu'il se met à gémir, les membres tourmentés. Pourquoi qu'Amédée ne l'entendé point ! Vincent, les yeux clos, l'esprit étonnamment lucide, juge la situation. Tout autre que lui s'affolerait, perdrait la tête, dans les lourdes ténèbres du cerceuil hermétique. Mais il en a tant vu, tant subi, tant supporté jadis ! La souffrance, ce n'est pas ça ! Ce qu'il veut, c'est échapper du rant cinq jours à la meute des policiers qu'on a lancée sur ses pas ! Et, comme autrefois, il est prêt à tout endurer pour y réussir. Dix ans de bagne, cela représente pour lui bien des peines, bien des tortures, bien des supplices. Et son évocation: un long martyre de la faim et de la soif ! Il a tant souffert dans sa chair qu'il ne craint plus la douleur physique. Mais Boubou...

— Chut... Le loup garouoûô ! Vincent, la poitrine houleuse, le souffle court, réléchit:

Pourra-t-il maintenir son fils longtemps encore dans ce cerceuil clos où

s'alourdît un air vicié ? Lui-même, haletant, lutte de toute sa volonté contre la révolte instinctive de son être en péril. Ses mains, malgré lui, se sont plaquées contre le couvercle comme pour le pousser.

Amédée, qui doit traverser le pays pour atteindre la maison du maire, n'est guère à présent. — Vincent, s'en rend compte, car il connaît la route, — qu'à mi-chemin de sa course...

— Ha ! v'là l'loup garouoûô !

...Et puis, en admettant qu'il puisse demeurer

# Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu	Cours du 18 Mai	Cours du 26 Mai
<b>Fonds d'Etat</b>		
3 0/0	70 50	68 70
3 0/0 amortissable	76 10	77
3 1/2 0/0	90 55	93 65
5 0/0	89 95	90 30
4 0/0 1917	76 75	75 30
4 0/0 1918	76 70	75
5 0/0 1920 amort.	110	108 35
6 0/0 1920	102 30	103
4 0/0 1925	106 50	109
6 0/0 1927 amort.	104 40	104 15
B. du Tr. 6 0/0 1923	535	534
B. du Tr. 6 0/0 sept. 1923	533	516
B. du Tr. 5 0/0 1924	632	633 50
B. du Tr. 7 0/0 1926	554	563 50
B. du Tr. 7 0/0 1927	560	565
Caisse autonome	626	625

<b>Crédit National</b>		
25	5 0/0 1919	510
25	Obl. 500 5 0/0 1920	499
30	— 6 0/0 1921	520
30	Bons décen. 6 0/0 1922	517
30	— décen. 6 0/0 nov. 1922	512
30	— 6 0/0 janv. 1923	514
30	— juin 1923	510
30	— janv. 1924	519

<b>Crédit Foncier</b>		
13	Communales 1879	484
15	— 1880	500
12	— 1891	290
13	— 1892	290
13	— 1899	294
15	— 1906	306
15	— 1912	167
17 50	— 1920 lib.	425
32 50	— 1921 lib.	470
30	— 1922 lib.	435
30	— 1923	435
15	Fonciers 1879 3 0/0	495
15	— 1883 3 0/0	325
15	— 1885 2 80 0/0	290
14	— 1895 2 80 0/0	310
15	— 1903 3 0/0	322
7 50	— 1909 3 0/0	167
17 50	— 1913 3 1/2 0/0	324
30	— 1915 4 0/0	410
16 50	— 1917 5 1/2 0/0 lib.	248

<b>Ville de Paris</b>		
20	1885 4 0/0	882
15	1871 3 0/0	376
12	1875 4 0/0	440
20	1876	447
0	1892 2 1/2 0/0	230
0	1894-1896	227
0	1898 2 0/0	279
10	1899 2 0/0	267
3 50	1904 2 1/2 0/0	278
11	1905 2 3/4 0/0	383
12	1910 2 3/4 0/0	245
13	1910 3 0/0	235
9	1912 3 0/0	222
25	1919 lib.	403
28 75	1921 lib.	510
30	Décaennal 1922	515
30	— 1923	505
30	— 1924	495
32 50	— 1924 6 1/2	505

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Plutôt que d'avoir à combattre la maladie, il est bien préférable d'en prévenir l'écllosion.

Les Pilules Pink, en entretenant la richesse de votre sang et la résistance de votre système nerveux, vous donneront un renouveau de vitalité et vous mettront ainsi à même de prévenir les attaques de la maladie dont les petits maux qui vous assaillent parfois sont les avant-coureurs.



## TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**  
du sieur François DE VES  
Recauchoutage de pneumatiques demeurant à Cahors précédemment rue Nationale, n° 3 et actuellement Boulevard Gambetta, n° 129.

### Convocation des Créanciers pour Concordat ou Contrat d'union.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre :

Le douze juin prochain, jour de mardi, à dix heures trente.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour entendre le rapport qui sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, — sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le liquidé pour obtenir le concordat, — et en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,  
E. MANEYROL.

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 1 1/2 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les pharmacies

**FOURRURES ROBES - MANTEAUX**

Réparation  
Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE  
Fouine - Putois - Renard

**Mme BARDY**  
14, rue Maréchal Foch  
CAHORS

Représentants à la commission ayant relations et clientèle pour vente huiles et graisses minérales. Conditions avantageuses. Ecrire E. GUÉLIN, 42, rue Bisson, AUBERVILLIERS (Seine).

## Bibliographie

Viennent de paraître :  
Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur es lettres

**La Cathédrale de Cahors**  
et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

**Les Vieilles Eglises Fortifiées**  
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS  
En vente : A CAHORS  
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36  
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24

## CHEMIN DE FER DE PARIS à ORLÉANS

**PRINTEMPS 1928**  
Comment se rendre au Maroc

En utilisant le Réseau d'Orléans, on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir :

1° Par Bordeaux-Casablanca. — Départ de Bordeaux trois fois par mois, l'hiver, une fois par semaine l'été. Traversée en 3 jours.

2° Par Gibraltar-Casablanca. — Relations rapides entre Paris et Gibraltar. Service hebdomadaire de Gibraltar à Casablanca, 15 h. de mer environ.

3° Par Algésiras-Tanger. — Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algésiras, train rapide quotidien (service tri-hebdomadaire de luxe). Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures. De Tan-

ger à Casablanca par Rabat, train avec voitures Pullman et service automobile quotidiens.

4° Par Toulouse-Casablanca (par avion). — Trains rapides et express jusqu'à Toulouse; voie aérienne de Toulouse à Casablanca.

5° Par Port-Vendres-Oran-Oudjda. — Trains rapides et express jusqu'à Port-Vendres par Limoges-Toulouse; service hebdomadaire par paquebot rapide entre Port-Vendres et Oran, 28 h. de mer. Entre Oran et Oudjda, Taza, Fez, Meknès, Rabat, Casablanca et Marrakech, trains express quotidiens ou services rapides d'automobiles.

Pour tous renseignements, notamment sur la délivrance des billets directs et l'enregistrement direct des bagages, s'adresser :

A Paris : A l'Agence spéciale de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines; aux bureaux de renseignements de la Gare du Quai d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

## CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :  
1, Rue des Capucins

ANNEXE :  
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

## SERVICE D'ÉTÉ 1928

### De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 5	10 19	17 14	19 50	21 14		
PARIS (Aust.) dép.	22 5	10 31	17 25	20 21	26		
LIMOGES (arrivée) départ.	5 42	16 35	23 4	2 16	3 27		
BRIVE (arrivée) départ.	4 30 9	16 43	23 10	2 24	3 35		
Gignac-Cressensac.	8 16 13	7 16 57	19 18	32 18	50 4		
SOULIAC	8 42 13	50 17	24 19	20 38			
CAZOULES	8 50 13	58 17	32	20 49			
La Chap.-d-Mareuil	8 58 14	4 17 38					
Lamothe-Fénelon	9 6 14	14 17 49		21 13			
Nozac	9 16 14	24 18 1					
GOURDON	9 31 14	40 18 24	19 41	21 46			
Saint-Clair	9 40 14	49 18 34					
Dégagnac	9 51 15	18 46					
Thézac-Peyrilles	10 2 15	11 18 59					
Saint-Denis-Catus	10 13 15	22 19 13					
Espère	10 22 15	31 19 24					
Pradines	10 29 15	38					
CAHORS (arrivée) départ.	10 35 15 44	19 35 20 22	2 38	6 11 7 12	7 27		
Sept-Ponts	11 54 17	54	20 26	2 42	6 16 7 16		
Cieurac	12 8 18	11			7 38		
Labenne	12 16 18	21			7 54		
Causade	12 59 19	1			8 3		
Montauban arr.	13 28 19	40	21 34	3 43	7 29 8 25	9 18	
TOULOUSE arr.	16 46 20	56	22 25	4 33	8 26 9 15	11 6	

### De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 26	13 40	19 55	20 23	
MONTAUBAN d.	6 14	10	11 14	16 2	20 43	21 11	
Causade	6 55	10 41		16 41		21 36	
Labenne	7 32	11 23		17 19			
Cieurac	7 40	11 32		17 27			
Sept-Ponts	7 51	11 44		17 38			
CAHORS... (arr.)	7 59	11 52	12 13	17 46	21 47	22 18	
Pradines	8 17	12 42	12 17	17 55	21 51	22 22	
Espère	8 32	12 58		18 10			
Saint-Denis-Catus	8 46	13 13		18 23			
Thézac-Peyrilles	8 59	13 27		18 36			
Dégagnac	9 10	13 36		18 45			
Saint-Clair	9 19	13 45		18 54			
GOURDON (i)	9 37	14 3	13	19 9		23 7	
Nozac	9 45	14 12		19 17			
Lamothe-Fénelon	9 55	14 21		19 26			
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 29		19 33			
CAZOULES	10 8	14 35		19 39			
SOULIAC	10 25	14 50	13 25	19 51		23 33	
Gignac-Cressensac	10 52	15 20		20 21			
BRIVE... (d.)	11 20	15 50	14 2	20 49	23 34	0 12	2 37
PARIS... (A.) arr.			14 8	23 43	0 22		2 44
PARIS... (O.) arr.			22 3	8 42	9 4		10 4
			22 15	8 54	9 17		10 15

### De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 6	18 35	
Pradines	6 29	15 14	18 43	
Mercuès	6 38	15 24	18 52	
Douelle (Arrêt)	6 42	15 28	18 56	
Parnac	6 49	15 38	19 5	
Luzech	6 55	15 45	19 13	
Castelfranc	7 7	15 59	19 25	
Prayssac (Arrêt)	7 11	16 4	19 29	
Puy-l'Evêque	7 20	16 13	19 38	
Duravel	7 27	16 21	19 46	
Soturac-Touzac	7 35	16 29	19 54	
FUMEL	7 46	16 42	20 6	21 11
LIBOS	7 51	16 48	20 11	21 17

### De Libos à Cahors

LIBOS... départ.	9 22	14 28	18 14	20 45
Fumel	9 29	14 35	18 22	20 51
Soturac-Touzac	9 40	14 46	18 33	
Duravel	9 47	14 53	18 40	
Puy-l'Evêque	9 55	15	18 47	
Prayssac (Arrêt)	10 4	15 9	18 56	
Castelfranc	10 9	15 15	19 1	
Luzech	10 20	15 27	19 14	
Parnac	10 29	15 37	19 23	
Douelle (Arrêt)	10 34	15 42	19 28	
Mercuès	10 40	15 48	19 34	
Pradines	10 48	15 56	19 42	
CAHORS	10 55	16 3	19 49	

### St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 25	17 15	
Vayrac	5 32	14 33	17 25	
Bétaillé (arrêt)	5 37	14 38	17 28	
Puybrun	5 46	14 47	17 37	
Bretenoux-Biars	6 4	15 2	17 53	
Port-de-Gagnac	6 12	15 10	18 1	
Laval-de-Cère	6 25	15 20	18 11	
Lamativie	6 47	15 41	18 36	
Siran (arrêt)	7 4	15 58	18 53	
La Roquebrou	7 22	16 15	19 11	
AURILLAC... arrivée	8 5	16 58	19 57	

### Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6 50	11 9	19 29	
Sarlat	8 2	12 12	17 35	20 36
Cazouès	8 44	12 51	19 15	21 16
Souillac	7 36	10 55	13 37	15 45
Le Pigeon	7 51	11 20	13 52	16
Baladou. Arrêt.	7 56	11 27	13 57	16 5
Martel	8 6	11 56	14 5	16 14
St-Denis-p.-M. ar.	8 17	12 9	14 15	16 25

### Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	6	12 37	17 39	
CAPDENAC. (d.)	10 26			